

## GUIDE D'IMPLANTATION

destiné aux responsables du programme  
de mentorat par les pairs (comité directeur)

# COMITÉ DIRECTEUR MENTORAT

# Table des matières

## INTRODUCTION Page 2

À qui s'adresse ce guide d'implantation ? Page 2

## 1. LE CONTEXTE DE DÉPART Page 2

### 1.1 L'ANALYSE DES BESOINS Page 3

1.1.1 Les dimensions de la persévérance scolaire prises en compte dans le cadre du programme de mentorat interordres par les pairs étudiants Page 4

1.1.2 Un programme interordres de mentorat étudiant en milieu collégial Page 4

1.1.3 Pourquoi un programme interordres ? Page 5

1.1.4 Les différences entre les mesures de suivi et d'encadrement du cégep et le mentorat étudiant Page 5

### 1.2 LES OBJECTIFS DU PROGRAMME Page 6

### 1.3 LES PARTENAIRES DU PROJET Page 6

*Le comité directeur* Page 6

*Les personnes responsables du programme de mentorat au cégep* Page 7

*La personne-ressource du mentorat au cégep* Page 7

*Le coordonnateur du programme* Page 8

*Les ressources complémentaires* Page 8

### 1.4 L'IMPLANTATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LA COORDINATION DU PROGRAMME Page 8

Rôle et tâches des acteurs impliqués Page 9

### 1.5 RÔLE, CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES ET TÂCHES DU COORDONNATEUR DU PROGRAMME Page 11

### 1.6 LES MODALITÉS DU PROGRAMME DE MENTORAT Page 13

La forme de mentorat Page 13

Les modalités qui précèdent le programme de mentorat Page 13

Les modalités et la structure du programme de mentorat Page 13

Les ressources financières Page 14

## À QUI S'ADRESSE CE GUIDE D'IMPLANTATION ?

Ce guide expose le contexte de départ dans lequel le programme interordres de mentorat s'insère. Il est destiné aux membres du comité directeur et principalement aux personne(s) désignée(s) du cégep qui auront le mandat de piloter l'implantation du programme de mentorat, de voir au bon déroulement de sa mise en œuvre et d'en assurer la pérennité.

### ! À NOTER

- Le contenu de ce guide se base sur les résultats des démarches évaluatives réalisées à l'hiver 2015 et à l'hiver 2019 dans le cadre du *Projet interordres* et sont regroupés sous les grandes catégories que propose le modèle de référence canadien d'implantation de programme de mentorat<sup>1</sup>. Ce modèle est issu d'une recherche pancanadienne, sous la direction de Cuerrier, dont l'objectif était de répertorier les bonnes pratiques à mettre en place afin d'assurer la réussite d'un programme de mentorat, dans le monde du travail.

Les grandes étapes d'implantation demeurent les mêmes, alors que certaines sections ont été ajoutées et d'autres ont été modifiées afin de répondre de manière plus adéquate aux besoins d'un programme de mentorat étudiant. Le choix de s'inspirer de la structure de ce modèle d'implantation assure de ne pas oublier d'importants éléments à considérer lors de la mise en œuvre du programme tout en présentant les modalités de base à toute implantation de programme de mentorat.

## 1. LE CONTEXTE DE DÉPART

Cette première étape consiste à poser les bases du programme de mentorat. Elle tente de répondre aux questions suivantes : *Pourquoi mettre sur pieds un programme de mentorat ? Dans quels buts ? Quel sera ce programme ? Comment fonctionnera-t-il ? Comment sera-t-il mis sur pieds ? Quelles ressources seront nécessaires à son implantation ?* Les éléments essentiels à prendre en compte seront détaillés afin d'assurer la pertinence des choix faits à l'égard de ce programme ainsi que la cohérence du programme dans son ensemble. À cet effet, il est à noter que l'inscription d'un programme de mentorat dans une structure existante semble une condition facilitante de mise en œuvre et de réussite.



### PROJET INTERORDRES : Le contexte de départ

Dans le cadre du *Projet interordres*, l'objectif initial était de mettre sur pied et d'évaluer un programme interordres de mentorat étudiant orienté vers l'accompagnement des étudiants de première génération (EPG) offert à des étudiants inscrits en première année ou en deuxième année au collégial. Pour faciliter la mise en œuvre du programme, le mentorat s'est finalement inscrit dans un programme existant du collège soit le Programme d'encadrement personnalisé (PEP) pour la 2<sup>e</sup> fois du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR) du Cégep de Rimouski. Étant donné le pourcentage d'EPG dans les établissements des études supérieures au Québec, avoir une approche plus inclusive en offrant le mentorat à des étudiants qui auraient un besoin

1 CUERRIER, C. (2001). *Le mentorat et le monde du travail : un modèle de référence*. Charlesbourg : Les Éditions De la Fondation de l'entrepreneursip, 84 pages.

de soutien et non spécifiquement aux EPG, s'est avéré une voie intéressante sur le plan de la mise en œuvre et de la faisabilité. Les résultats de l'évaluation lors du projet-pilote portent à penser que les étudiants universitaires peuvent jouer un rôle signifiant au regard de la valorisation des études auprès des étudiants du collégial qui se retrouvent en situation d'échec ou qui sont plus à risque sur le plan de la réussite. Ces modèles sont signifiants puisqu'ils peuvent, notamment, être issus de milieux à faible capital scolaire, avoir vécu eux-mêmes des difficultés scolaires ou avoir suivi des parcours de formation atypiques. En outre, le cadre informel de la relation mentorale a permis aux dyades d'aller au-delà du cadre scolaire et institutionnel. Différents apports de la relation mentorale ont été mentionnés par les mentorés : démystification des parcours de formation, guide vers des sources d'informations utiles, développement de la motivation et de l'autonomie personnelle ainsi que la consolidation du projet de formation pour certains mentorés.

## 1.1 L'ANALYSE DES BESOINS

Cette première étape consiste à recenser les besoins et les problématiques vécus par les étudiants qui seront mentorés afin de rendre les objectifs du programme et ses modalités conformes et ajustés à ses besoins.

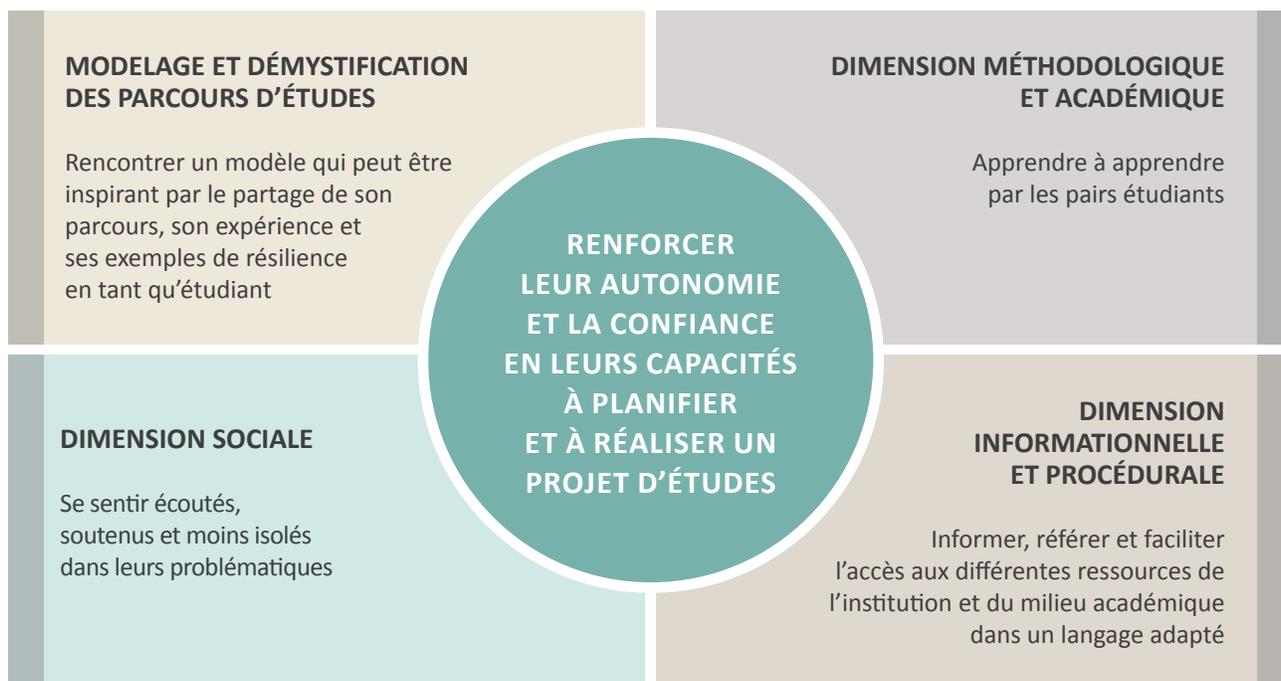
Le recrutement des mentorés étudiants peut aussi être facilité si vous ciblez des étudiants ayant des besoins de soutien (mesures de soutien, admis sous condition, inscrits dans un programme d'encadrement pédagogique ou d'incitatif à la réussite ou bien ayant été détecté ou dépisté comme étant démobilisé, en voie d'échec ou d'abandon).



### **PROJET INTERORDRES : Les étudiants qui se retrouvent au PEP 2<sup>e</sup> fois**

Le programme d'encadrement personnalisé PEP est une mesure d'aide à la réussite du Cégep de Rimouski. Admis sous condition, il vise à soutenir les étudiants ayant connu des échecs à 50 % ou plus de leurs cours. Dans le cadre du programme PEP (première fois), ils sont suivis par un mentor enseignant du collège. Habituellement les étudiants du programme PEP qui sont admis sous condition une deuxième fois ne sont pas suivis par un mentor enseignant, à l'exception de ceux qui en font la demande. Le programme de mentorat offre donc une ressource de soutien complémentaire à ces étudiants. Dans le cadre du projet-pilote, les étudiants inscrits au programme PEP 2<sup>e</sup> fois qui étaient intéressés et qui consentaient de manière libre et éclairée à participer ont été jumelés avec des mentors étudiants de l'Université du Québec à Rimouski. Les étudiants ayant besoin de services ou de suivis particuliers au collège ont été retirés du programme de mentorat.

### 1.1.1 Les dimensions de la persévérance scolaire prises en compte dans le cadre du programme de mentorat interordres par les pairs étudiants



### 1.1.2 Un programme interordres de mentorat étudiant en milieu collégial

Le programme interordres de mentorat crée des jumelages entre un étudiant du cégep (le mentoré) et un étudiant de l'université (le mentor) dont le but principal est de soutenir le mentoré dans son projet personnel d'études.

Le mentorat étudiant consiste en une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage, où un étudiant plus expérimenté (le mentor) permet à un autre étudiant moins expérimenté (le mentoré) de se développer, d'acquérir des compétences et d'atteindre des objectifs en adéquation avec ses aspirations (scolaires et professionnelles)<sup>2</sup>.

Le mentor est avant tout une figure d'identification, une figure significative et une figure transitionnelle<sup>3</sup>. Le mentor se veut être un modèle pour le mentoré. Il est une personne de référence qui est « déjà passé par là » auquel le mentoré peut s'identifier et s'inspirer. Le mentor agit aussi comme figure significative. De par la confiance qui s'établit dans la relation, le mentor devient une personne de référence pour le mentoré et son devenir. Le mentor joue également un rôle de passeur et d'aide à la transition.

Pour en savoir plus...

Veillez vous référer au *GUIDE DU MENTOR* afin de cerner davantage le rôle du mentor.



<sup>2</sup> Ibid.

SERGERIE, M.-A. (2008). *Analyse dyadique des relations cybermentorales de la ressource academos* (Thèse de doctorat inédit). Université de Montréal.

<sup>3</sup> HOUDE, R. (2010). *Des mentors pour la relève*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

### 1.1.3 Pourquoi un programme interordres ?

La formule interordres est préconisée, car elle assure une distance à la fois physique et expérientielle entre le mentor et le mentoré. Elle assure une distance physique puisque le mentor n'évolue pas dans la même institution que le mentoré. Également, le mentor, ayant déjà franchi la transition entre le cégep et l'université, aura le recul nécessaire pour parler de cette transition, pour partager son expérience et pour accompagner son mentoré à anticiper cette transition. En outre, en privilégiant la formule de mentorat par les pairs, les similarités entre le jeune étudiant en phase d'affiliation et un pair étudiant un peu plus âgé ayant vécu cette phase (expertise) permettront de développer des relations franches et conviviales qui favorisent l'accueil et le soutien de l'étudiant (capacité des mentors à s'exprimer dans le langage des mentoré)<sup>4</sup>.

### 1.1.4 Les différences entre les mesures de suivi et d'encadrement du cégep et le mentorat étudiant

Les mesures d'encadrement et le mentorat étudiant ne se distinguent pas uniquement par le statut de la personne qui accompagne. Les objectifs visés ainsi que les moyens pour les atteindre diffèrent également. Voici un tableau comparatif qui permet d'y voir un peu plus clair en exposant les caractéristiques de ces deux modes d'accompagnement.

	Mesure de suivi et d'encadrement du collège	Mentorat étudiant
<b>Encadrement réalisé par :</b>	Enseignant du cégep et/ou API ou autres répondants	Un étudiant universitaire
<b>Sphères abordées par l'accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Académique : résultats scolaires, présence aux cours, méthodes de travail (les personnes qui encadrent ont accès au dossier scolaire et aux résultats de l'étudiant et ils peuvent entrer en contact avec ses enseignants).</li> <li>Personnelle : écoute et référence aux différents services d'aide.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Académique : méthodes de travail, autonomie personnelle et scolaire (les mentors étudiants n'ont pas accès au dossier scolaire de leur mentoré et n'ont pas à communiquer avec leur enseignant).</li> <li>Personnelle : le rêve de vie du mentoré, ses aspirations scolaires et professionnelles.</li> </ul>
<b>Objectifs visés</b>	Diminuer l'écart entre les problématiques vécues au début de la session et la réussite des cours, outiller l'étudiant, le responsabiliser et favoriser des prises de conscience afin qu'il devienne autonome dans son parcours scolaire.	Soutenir le mentoré dans son projet personnel d'études, stimuler sa motivation, son engagement et son autonomie personnelle et scolaire.
<b>Processus d'identification du mentoré envers son mentor</b>	Parfois, l'étudiant s'identifiera à la personne qui l'encadre et le prendra comme modèle.	Plus souvent, ce processus est visé, facilité et souhaité.
<b>Distance dans le lien</b>	Distance hiérarchique et institutionnelle (relation maître-élève).	Distance moins grande, comme il s'agit de pairs étudiants (relation franche et conviviale).
<b>Engagement</b>	Obligatoire	Libre et volontaire
<b>Axe</b>	Généralement, transmission de savoirs de la personne qui encadre à l'étudiant (unidirectionnel).	Coconstruction des savoirs et partage des expériences entre le mentor et le mentoré (bidirectionnel).

4 PHILLION R. (2007). L'analyse de construits au service de la co-construction de sens chez les étudiants mentors. *Éducation et Francophonie*, XXXV(2) : 192-216.

En somme, le mentorat étudiant se veut un mode d'accompagnement global visant le développement personnel et académique de l'étudiant. Le mentoré est défini par sa globalité, et non seulement par les problèmes scolaires qu'il vit. La relation est à double sens, le mentoré, tout comme le mentor, vivent des apprentissages au contact l'un de l'autre. De plus, les savoirs du mentoré sont reconnus et valorisés. Le mentor se centre sur les besoins de son mentoré et le soutien à atteindre ses propres objectifs de réussite.

## 1.2 LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de mentorat vise à ce que les mentorés étudiants puissent bénéficier d'un contact privilégié avec un mentor étudiant universitaire dont le parcours et l'expérience sont significatifs. Le mentor, à l'égard de son mentoré :

- l'accompagnera dans la construction de son projet personnel d'études en adéquation avec ses aspirations scolaires et professionnelles<sup>5</sup> ;
- le soutiendra dans son cheminement d'études au plan de l'engagement, de la motivation et du développement de son autonomie personnelle et comme étudiant au collégial ;
- l'exposera à des contextes favorables au développement d'une culture académique<sup>6</sup>.

Dans le cadre de rencontres mentoriales structurées, mais informelles, le mentor sera :

- à l'écoute des besoins de son mentoré ;
- partagera son parcours et son expérience en tant qu'étudiant ;
- fournira un soutien méthodologique (méthode de travail, gestion autonome de son temps, gestion de stress) ;
- répondra à ses questions ;
- et lui transmettra de l'information selon ses besoins (informer, référer et faciliter l'accès aux différentes ressources de l'institution et du milieu)<sup>7</sup>.

**NOTE :** Il est important que les mentorés comprennent qu'il ne s'agit pas de mesurer pour les convaincre de s'inscrire dans un programme particulier au cégep ou de poursuivre leurs études à l'université.

## 1.3 LES PARTENAIRES DU PROJET

Afin de favoriser la réussite et la pérennité d'un tel programme, il importe de s'entourer des bonnes personnes, où la collaboration et la communication entre tous sont un gage de réussite.

### LE COMITÉ DIRECTEUR

Il est favorable de réfléchir et de planifier l'implantation d'un programme de mentorat à l'aide d'une diversité d'acteurs afin d'en assurer la pertinence, la cohérence et la pérennité<sup>8</sup>. Le rôle du comité est de planifier les actions du programme de mentorat et d'en dresser les lignes directrices. Un acteur de chaque partie prenante du projet devrait y siéger.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> CYRENNE, D., LAROSE, S., GARCEAU, O., DESCHÊNES, C., GUAY, F. (2008). Avoir les étudiants de sciences de la nature dans notre MIREs. *Pédagogie collégiale*, 21(3) : 4-8. DROUIN ET COLL. (2008). *Guide d'intervention destiné à la formation des mentors du Programme MIREs*. Programme de Mentorat pour l'Intégration et la réussite des Étudiants en Sciences (MIREs).

<sup>7</sup> HOUDE, R. (2010). *Des mentors pour la relève*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

<sup>8</sup> MORNEAU, C. (2003). *Coordonner un programme de mentorat*. Québec : Les Éditions de la Fondation de l'entrepreneurship.

Le comité a la responsabilité de se rencontrer de deux à trois fois par année, soit au début (septembre-octobre) et à la fin de l'année (avril-mai), ainsi que possiblement au début la session d'hiver (janvier-février). Ces rencontres permettent de démarrer et de clôturer l'année tous ensemble. La première rencontre sert à dresser le portrait du trimestre (présentation du nouveau coordonnateur, nombre de mentors et de mentorés, calendrier du programme et dates importantes, objectifs d'évaluation du programme, etc.). Puis, la dernière rencontre, une fois le programme terminé permet de prendre connaissance des résultats de l'évaluation du programme et des recommandations de la coordination du programme. Le comité a comme mandat de veiller au réinvestissement de ces résultats et des recommandations dans le programme afin de le bonifier d'une session à l'autre.



Au Cégep de Rimouski, le comité directeur regroupait la Responsable du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR) du Cégep de Rimouski, le doyen des études de l'UQAR, la personne-ressource du mentorat au SEAR du Cégep de Rimouski, un intervenant spécialiste d'un des différents services d'aide du cégep (API, conseiller d'orientation, personne-ressource à l'aide financière, technicienne en travail social), un professionnel du Service aux étudiants de l'UQAR ainsi que le *coordonnateur du programme* de mentorat.

### **LES PERSONNES RESPONSABLES DU PROGRAMME DE MENTORAT AU CÉGEP**

Selon l'analyse des besoins, les objectifs visés et la clientèle étudiante ciblée, il est nécessaire d'identifier la structure institutionnelle du cégep qui prendra en charge le programme de mentorat ainsi que les personnes de cette structure qui auront la responsabilité de piloter l'implantation, de voir au bon déroulement de sa mise en œuvre et d'en assurer la pérennité.



Au Cégep de Rimouski, la structure institutionnelle prenant en charge le programme de mentorat est le Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR). Les membres du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR), sous la direction des Services éducatifs, ont le mandat de piloter à chaque année l'implantation du programme de mentorat et d'en assurer le bon déroulement.

### **LA PERSONNE-RESSOURCE DU MENTORAT AU CÉGEP**

Dans le cadre du programme de mentorat, il est également nécessaire d'identifier une personne-ressource qui encadrera les mentorés étudiants et qui soutiendra le coordonnateur du programme. Cette personne est la répondante des mentorés au plan institutionnel et académique tout au long du programme de mentorat.



Au Cégep de Rimouski, cette personne est la personne-ressource du mentorat au SEAR du Cégep de Rimouski qui est soutenu par le Responsable du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR) du Cégep de Rimouski.

## LE COORDONNATEUR DU PROGRAMME

En outre, une personne doit assurer la coordination du programme de mentorat. La section suivante décrit plus en détail son rôle et ses responsabilités.



Au Cégep de Rimouski, c'est un stagiaire universitaire (programme en sciences sociales) qui est recruté afin qu'il coordonne le programme. Il a aussi été fortement suggéré d'offrir une compensation financière, soit par bourse d'études ou par montant forfaitaire, au *coordonnateur*. Le répondant de stage de cet étudiant-stagiaire-*coordonnateur* est le Responsable du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR) du cégep.

## LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

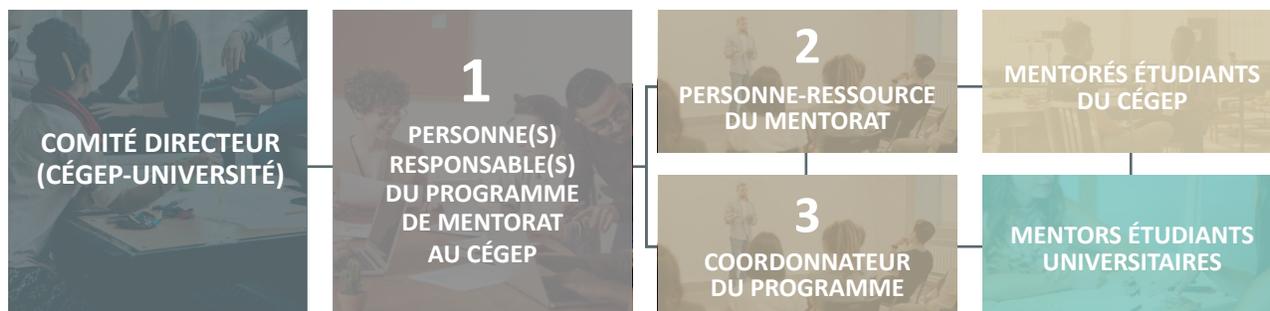
Le programme interordres de mentorat étudiant doit aussi pouvoir compter, au besoin, sur l'aide de différentes ressources du cégep, dont celui du secrétariat du service responsable. Le cégep prendra alors en charge les demandes (matérielles, humaines et financières) en lien avec l'accompagnement des mentorés. Le programme pourra également compter sur le support d'intervenants spécialistes de différents services d'aide du collège tels qu'un API, une technicienne en travail social, un conseiller d'orientation, une personne-ressource à l'aide financière, etc. Les intervenants spécialistes sont, au besoin, présents lors de la formation des mentors. Ces professionnels sont spécialistes de leur domaine et des problématiques des étudiants au collégial, ils sont donc parfois mieux placés que le mentor pour répondre à certaines questions provenant des mentorés.

La présence de ces spécialistes permet la transmission d'informations pertinentes sur le programme et le collège ainsi que la transmission de connaissances et d'outils de référence pour soutenir le mentor. Leur collaboration est importante, car elle permet aussi de renforcer les liens entre les mentors universitaires et l'équipe d'aide du collégial.

## 1.4 L'IMPLANTATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LA COORDINATION DU PROGRAMME

À l'égard de l'implantation, la mise en œuvre et la coordination du programme, la structure propose la sous-division des tâches en trois personnes.

1. La ou les *personne(s) responsable(s) du programme de mentorat* au cégep
2. La *personne-ressource du mentorat* au cégep
3. Le *coordonnateur du programme*



## RÔLE ET TÂCHES DES ACTEURS IMPLIQUÉS

La section suivante regroupe l'ensemble des actions en temps et lieu (tâches et échéancier) pour chacun des acteurs qui seront impliqués dans l'implantation, la mise en œuvre et la coordination du programme.



### 1 Rôle et tâches de la ou les personnes responsables du programme de mentorat au cégep

EXEMPLE D'ÉCHÉANCIER SI LE PROGRAMME DE MENTORAT SE DÉROULE À LA SESSION D'HIVER :

Août et septembre	Octobre	Octobre à décembre	Mars	Avril
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire attentivement le <i>Guide d'implantation</i>.</li> <li>• En collaboration avec l'université, trouver et recruter un <i>coordonnateur du programme</i>.</li> <li>• Si le <i>coordonnateur</i> est un stagiaire universitaire, communiquer avec le responsable de stage du programme universitaire ciblé.</li> <li>• Rédiger une offre de stage et aller la présenter aux candidats potentiels à l'université (lors d'un cours ou d'une rencontre planifiée à cet effet).</li> <li>• Réaliser un processus de sélection pour sélectionner un candidat.</li> <li>• Sélectionner un candidat et le rencontrer (accueil, transmission des documents).</li> <li>• Planifier une rencontre du <i>comité directeur</i> (pour le mois d'octobre, une fois que le <i>coordonnateur</i> aura été recruté).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver et mobiliser des intervenants spécialistes du cégep afin qu'ils participent à la formation des mentors*, au forum de discussion et au soutien des mentors en fonction de leur spécialité.</li> </ul> <p>*avoir déjà fixé une date pour la formation des mentors, en collaboration avec le <i>coordonnateur du programme</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider au recrutement des mentorés en collaboration avec la <i>Personne-ressource du mentorat</i> au collège.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les bourses aux mentorés (s'il y a lieu).</li> <li>• Faire préparer et signer les certificats de reconnaissances aux mentors et aux mentorés en collaboration avec les membres du <i>comité directeur</i> provenant de l'université.</li> <li>• Participer à la logistique de l'activité de clôture, en collaboration avec le <i>coordonnateur du programme</i>.</li> <li>• Planifier une rencontre du <i>comité directeur</i> (la date doit être fixée à l'avance, mais la rencontre doit avoir lieu une fois que le programme est terminé).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'activité de clôture (remise des certificats de reconnaissance aux mentors et aux mentorés; remise des bourses aux mentorés).</li> <li>• Participer à la rencontre du <i>comité directeur</i> du programme et s'assurer du réinvestissement des résultats de l'évaluation du programme.</li> </ul>
<p>Pour aider à créer l'offre de stage, voir section 1.5 <i>Rôle, caractéristiques recherchées et tâches du coordonnateur du programme</i> page 11</p>				

À NOTER : Pour la première année du programme, et dans l'objectif d'assurer sa réussite et sa pérennité, il est fortement suggéré de commencer le programme à la session d'hiver étant donné qu'il n'y a pas encore de banque de mentors et que les modalités de recrutement d'un *coordonnateur* (stagiaire ou salarié) sont à évaluer et à confirmer.

## 2 Rôle et tâches de la *personne-ressource du mentorat* au cégep



EXEMPLE D'ÉCHÉANCIER SI LE PROGRAMME DE MENTORAT SE DÉROULE À LA SESSION D'HIVER :

Septembre	Octobre à décembre	Janvier à avril
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire attentivement les documents (<i>Guide d'implantation, de mise-œuvre, du mentor et du mentoré</i>).</li> <li>• Rencontrer le <i>coordonnateur du programme</i>; (accueil du <i>coordonnateur</i>, présentation du programme et remise des documents).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer (si possible) aux entrevues de sélection des mentors à l'université en collaboration avec le <i>coordonnateur</i>.</li> <li>• Recruter les mentorés du cégep en collaboration avec les <i>personnes responsables du programme de mentorat</i>.</li> <li>• Rencontrer les mentorés participants avec le <i>coordonnateur</i> (si possible) pour lui présenter les objectifs et les modalités du programme de mentorat ainsi que le <i>Guide du mentoré</i> (mini formation).</li> <li>• Réaliser le jumelage des dyades en collaboration avec le <i>coordonnateur</i>.</li> <li>• Participer à la logistique de la formation des mentors en collaboration avec le <i>coordonnateur</i> (réservation de la salle, impression du guide du mentor, etc.).</li> <li>• Participer à la formation des mentors (description de la clientèle, description des services offerts au cégep, visites du cégep avec les mentors).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le suivi et le soutien aux mentorés tout au long de la session.</li> <li>• Assurer le suivi entre les mentors et les intervenants spécialistes (au besoin);</li> <li>• Participer à la logistique de l'activité de clôture avec le <i>coordonnateur</i>.</li> <li>• Participer à l'activité de clôture.</li> <li>• Participer à la rencontre du <i>comité directeur</i> du programme et s'assurer du réinvestissement des résultats de l'évaluation du programme.</li> </ul>

## 3 Rôle et tâches du *coordonnateur du programme de mentorat*



EXEMPLE D'ÉCHÉANCIER SI LE PROGRAMME DE MENTORAT SE DÉROULE À LA SESSION D'HIVER :

Septembre	Octobre à décembre	Janvier à avril
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer les <i>personnes responsables du programme de mentorat</i> ainsi que la <i>personne-ressource du mentorat</i> au cégep (accueil du <i>coordonnateur</i>, présentation du programme et remise des documents).</li> <li>• Lire attentivement les documents (<i>Guide d'implantation, de mise-œuvre, du mentor et du mentoré</i>).</li> <li>• Planifier l'échéancier du programme de mentorat (organiser sa structure et son calendrier selon la session ciblée).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recruter les mentors en collaboration avec un professionnel du Service aux étudiants de l'université (publicité sur les médias sociaux, message électronique de l'université, courriel à l'ensemble des étudiants de tous les programmes et cycles de l'université).</li> <li>• Sélectionner les candidats potentiels.</li> <li>• Organiser et participer au processus de sélection des mentors (entrevues en collaboration avec la <i>personne-ressource du mentorat</i>).</li> <li>• Déterminer une date pour la journée de formation des mentors en décembre et informer les intervenants spécialistes qui devront être à la formation afin qu'ils réservent la date dans leur calendrier.</li> <li>• Préparer et planifier la formation des mentors.</li> <li>• Préparer le matériel de formation et sa partie comme formateur (animation).</li> <li>• Planifier la structure de la formation (segments de la <i>personne-ressource du mentorat</i> et des différents intervenants du cégep).</li> <li>• Communiquer avec les intervenants spécialistes du cégep qui participeront à la formation afin de structurer et coordonner le contenu de la formation (en collaboration avec la <i>personne-ressource du mentorat</i>).</li> <li>• Planifier la logistique de la formation avec le soutien technique des <i>personnes responsables du programme de mentorat</i> (réservation de la salle, équipement visuel, etc.).</li> <li>• Photocopier les documents pour la formation et le <i>Guide du mentor</i> (avec le soutien technique des personnes responsables du programme de mentorat (papeterie nécessaire, impressions, secrétariat, etc.)).</li> <li>• Rencontrer les mentorés participants avec la <i>personne-ressource du mentorat</i> pour mieux les connaître, présenter les objectifs et les modalités du programme de mentorat ainsi que le <i>Guide du mentoré</i> (mini formation).</li> <li>• Participer au jumelage des dyades en collaboration avec la <i>personne-ressource du mentorat</i>.</li> <li>• Offrir la formation avec la <i>personne-ressource du mentorat</i> et les intervenants spécialistes mobilisés.</li> <li>• Mettre en place un forum de discussion pour les mentors et les intervenants spécialistes intervenants du cégep.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire les suivis des mentors tout au cours de la session.</li> <li>• Animer le forum de discussion des mentors et des intervenants spécialistes du cégep.</li> <li>• Organiser et animer deux à trois rencontres de codéveloppement avec les mentors.</li> <li>• Préparer l'évaluation du programme.</li> <li>• Participer à l'organisation de l'activité de clôture.</li> <li>• Assurer l'évaluation du programme (passation des questionnaires d'évaluation).</li> <li>• Analyser les résultats de l'évaluation.</li> <li>• Participer à l'activité de clôture.</li> <li>• Participer à la rencontre du <i>comité directeur</i>, présenter les résultats de l'évaluation ainsi que les recommandations pour l'année suivante.</li> </ul>

## 1.5 RÔLE, CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES ET TÂCHES DU COORDONNATEUR DU PROGRAMME

Cette section sera utile aux *responsables du programme de mentorat* afin de recruter le *coordonnateur du programme*.

Pour être compétente, la personne qui coordonne le programme doit démontrer diverses connaissances, habiletés et attitudes afin de favoriser la réussite du programme. Le *coordonnateur* est en quelque sorte le chef d'orchestre du programme. Il est la figure qui représente le programme au sein de l'organisation et il est la personne-ressource pour les mentors et futurs mentors. En tant que porteur de projet au sein de l'organisation, il permet l'implantation du projet, il est présent à chaque étape de réalisation du programme (recrutement, formation, jumelage, soutien, suivi et évaluation) et il s'occupe de la promotion du projet. Il est également important de s'assurer que le coordonnateur ait « suffisamment de pouvoir, de considération, d'influence ou de ressources dans le milieu pour soutenir le programme et assurer son succès »<sup>9</sup>. Les compétences suivantes recherchées chez un coordonnateur du programme de mentorat sont tirées de Cuerrier (2001)<sup>10</sup>.

### LES CONNAISSANCES À AVOIR (LE SAVOIR) :

- *connaissance en accompagnement et sur le mentorat (les fondements du mentorat, les caractéristiques des mentors et mentorés, les fonctions du mentor, les étapes d'évolution de la relation, etc.);*
- *connaissance du milieu et du contexte dans lequel s'insère le programme (collégial et étudiants en difficulté académique).*

### LES HABILITÉS À AVOIR (LE SAVOIR-FAIRE) :

- *communication interpersonnelle;*
- *gestion et coordination;*
- *leadership;*
- *compétence émotionnelle;*
- *compétence rédactionnelle;*
- *écoute active et accompagnement professionnel.*

### LES ATTITUDES À AVOIR (LE SAVOIR-ÊTRE) :

- *ouverture aux autres;*
- *respect et non-jugement;*
- *empathie;*
- *flexibilité, adaptation;*
- *posture réflexive;*
- *crédibilité dans le milieu et auprès des mentors et mentorés.*

9 CUERRIER, C. (2001). *Le mentorat et le monde du travail : un modèle de référence*. Charlesbourg : Les Éditions De la Fondation de l'entrepreneurship, 84 pages.

10 *Ibid.*

## LA DESCRIPTION DES TÂCHES

TÂCHES	TEMPS APPROXIMATIF POUR RÉALISER LA TÂCHE
<b>Avant le début du programme</b>	<b>Heures</b>
Rencontrer les <i>responsables du programme</i> .	2
Prendre connaissance des documents du programme et lire attentivement le <i>Guide d'implantation, de mise en œuvre, du mentor et du mentoré</i> .	6
Planifier l'échéancier du programme de mentorat et organiser sa structure et son calendrier selon la session.	12
Recruter les mentors en collaboration avec un professionnel du Service aux étudiants de l'université, sélectionner les candidats potentiels, organiser et participer au processus de sélection des mentors (entrevues en collaboration avec la <i>personne-ressource du mentorat</i> du cégep).	35
Participer au jumelage des dyades en collaboration avec la <i>personne-ressource du mentorat</i> du cégep.	8
Préparer et planifier la formation des mentors : <ul style="list-style-type: none"> <li>planifier la date et l'heure de la formation (sondage électronique avec les mentors et en informer les intervenants spécialistes participants);</li> <li>préparer le matériel de formation et sa partie comme formateur (documents de formation et PowerPoint);</li> <li>planifier la structure de la formation (segments de la <i>personne-ressource du mentorat</i> et des différents intervenants spécialistes du cégep);</li> <li>planifier la logistique de la formation avec le soutien technique des <i>responsables du programme de mentorat</i> (réservation de la salle, équipement visuel, etc.);</li> <li>communiquer avec les intervenants spécialistes du cégep qui participeront à la formation pour structurer et coordonner le contenu de la formation (en collaboration avec la <i>personne-ressource du mentorat</i>);</li> <li>photocopier les documents pour la formation et le <i>Guide du mentor</i> (avec le soutien technique des <i>responsables du programme de mentorat</i> (papeterie nécessaire, impressions, secrétariat, etc.));</li> <li>monter les <i>Guides du mentor</i>.</li> </ul>	20
Offrir au cégep la formation aux mentors avec la <i>personne-ressource du mentorat</i> et les intervenants spécialistes mobilisés.	4
Mettre en place un forum de discussion pour les mentors et les intervenants spécialistes du cégep.	3
<b>Pendant le programme</b>	
Assurer le suivi des mentors, les soutenir et les accompagner tout au long du trimestre (12 semaines).	30
Animer le forum de discussion des mentors.	10
Organiser et animer deux à trois rencontres de codéveloppement avec les mentors.	8
Assurer l'évaluation du programme (passation des questionnaires d'évaluation). Analyser les résultats. Formuler des suggestions et des recommandations pour l'amélioration du programme. Participer au <i>comité directeur</i> et au réinvestissement des suggestions d'amélioration dans le programme.	18
Participer à l'organisation de l'activité de clôture en collaboration avec les <i>responsables du programme de mentorat</i>	2
Participer à l'activité de clôture.	2
Autres tâches ponctuelles qui peuvent s'ajouter (rencontres, etc.).	20
Projet personnel spécifique au <i>coordonnateur</i> (si stagiaire).	20
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>

## 1.6 LES MODALITÉS DU PROGRAMME DE MENTORAT

### LA FORME DE MENTORAT

- Le mentorat est réalisé en situation individuelle (jumelage en dyade) sous la forme mentor-mentoré.
- L'accompagnement est assuré par un étudiant-mentor inscrit à un programme de premier, deuxième ou troisième cycle à l'université.
- Le mentoré est un étudiant inscrit au cégep.

### LES MODALITÉS QUI PRÉCÈDENT LE PROGRAMME DE MENTORAT

- Le recrutement et les entrevues avec les mentors et les mentorés débutent au cours de la session précédant le programme.
- La sélection des mentors et le jumelage des dyades se réalisent selon le nombre et le profil des mentorés.
- La formation des mentors se prépare et se donne également à la session précédant le programme.

### LES MODALITÉS ET LA STRUCTURE DU PROGRAMME DE MENTORAT

- Le programme de mentorat se déroule à l'intérieur du calendrier scolaire sans empiéter sur la semaine de lectures de l'université, la semaine de Mise à jour (MAJ) du cégep, les congés et les fériés prévus.
- Il respecte le calendrier scolaire des étudiants du collégial ainsi que le calendrier scolaire des étudiants universitaires.
- Il s'étend sur une session. Il dure approximativement 12 semaines (session d'automne ou session d'hiver).
- Le programme comporte de 6 à 8 rencontres mentales d'une durée de 60 à 90 minutes.
- Le mentor planifie avec son mentor une activité, selon les besoins du mentorés (visite de l'université ou d'une autre institution d'enseignement supérieur (activités sur le campus, les services, le département, les laboratoires, etc.); visite d'un milieu de travail; rencontre avec un directeur de programme, rencontre avec un professeur-chercheur ou un étudiant universitaire; préparation à un entretien de stage ou d'emploi; assister à une conférence ou un colloque par affiche, etc.).
- Une activité de clôture pour souligner la fin du programme (Remise des certificats de reconnaissances aux mentors et aux mentorés et remise des bourses aux mentorés) est organisée.

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Il est nécessaire d'élaborer un montage financier pour évaluer le coût moyen de l'implantation et de la mise en œuvre du programme de mentorat. Il est essentiel également de déterminer la responsabilité des ressources financières, matérielles et humaines pour chacun des établissements (collège et université).



### CANEVAS DES BESOINS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES À PRÉVOIR

Coûts défrayés par	Collège	Université
Matériel de bureau (encre, impression, copies, papiers)		
Matériel de formation pour le programme de mentorat (impression du <i>Guide du mentor</i> et du <i>Guide du mentoré</i> )		
Si le <i>coordonnateur</i> est un stagiaire : Montant forfaitaire ou bourse (facultatif)		
Si le <i>coordonnateur</i> n'est pas un stagiaire : Salaire		
Bourses de participation au programme de mentorat pour les mentorés du cégep (facultatif)		
Bourses de participation au programme de mentorat pour les mentors universitaires (facultatif)		
Activité de clôture		
<b>TOTAL</b>		



# TROUSSE DE MENTORAT INTERORDRES PAR LES PAIRS ÉTUDIANTS (COLLÉGIAL-UNIVERSITÉ)



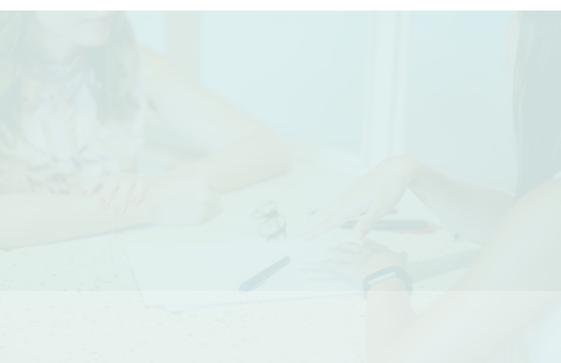
## GUIDE D'IMPLANTATION



## GUIDE DE MISE EN ŒUVRE



## GUIDE DU MENTOR



## GUIDE DU MENTORÉ